

## **Veolia conserve le contrat de Senlis contre une diminution de 58% !!!**

Ce prix reste tout de même assez élevé même s'il concerne la totalité de la facture.

On peut d'ailleurs s'interroger sur la pertinence de reconduire un système qui a permis au privé délégataire (VEOLIA) de surfacturer de 58 % sa prestation.

Il serait bien d'avoir le détail de la facturation et mieux d'avoir le tarif en totalité.

JL LINOSSIER CACE

Sujet : Veolia conserve le contrat de Senlis contre une diminution de 58% !!!

L'eau senlisienne va voir son prix baisser de plus de la moitié pour les ménages qui consomment moins de 30m<sup>3</sup>.

La Ville a renouvelé le marché de l'eau. Bilan, sur le prix du liquide et la redevance d'assainissement: une baisse de 58%, qui sera partiellement répercutée.

En ces temps de hausse des prix, les bonnes nouvelles sont assez rares pour être soulignées: le prix de l'eau va baisser spectaculairement à Senlis. Pour une consommation de 30m<sup>3</sup> par an, il n'en coûtera plus que 56,96€ TTC, contre 134,75€ l'an dernier (-58%). Pour 120m<sup>3</sup>, elle va tomber à 360,29€, contre 475,19€ jusque-là (-24%), et pour 140m<sup>3</sup>, ce sera 430,61€, au lieu de 550,85€, soit une économie de 22%.

La raison de cette chute drastique? Le fructueux appel d'offre lancé par la municipalité. Si Véolia a pu conserver son marché, pour lequel postulaient également la Saur et la Lyonnaise des eaux, c'est au prix d'une diminution de 58% de ses tarifs pratiqués jusque-là.

### **«Une dimension de développement durable»**

Pour autant, la Ville n'a pas choisi de répercuter intégralement la baisse pour ses abonnés. Une partie de l'économie réalisée servira à financer les changements des branchements en plomb: il en reste encore 1200.

La ristourne de 58% ne s'appliquera donc qu'aux foyers consommant moins de 30m<sup>3</sup> d'eau. Une mesure sociale, a expliqué le conseiller municipal Henri Dutray, vivement contesté par l'opposition. «*La baisse est plus forte pour les gens seuls que pour les familles* », remarquait Florence Mifsud (Aimer Senlis). «*Ce n'est pas une mesure sociale : un couple avec des revenus confortables consommera moins qu'une famille de six personnes ayant des revenus modestes*», faisait également remarquer Joëlle Huli (Aimer Senlis).

Henri Dutray promettait en réponse que le Centre communal d'action sociale (CCAS) aiderait les familles les plus en difficulté à régler leurs factures d'eau, grâce à un versement de Véolia à ce même CCAS.

Pascale Loiseleur, la maire, voyait aussi un choix écologique dans cette nouvelle grille de tarifs: «*Les ménages senlisiens ont une consommation d'eau supérieure à la moyenne nationale. La tendance nationale est à une moindre consommation: il y a aussi une dimension de développement durable dans ce choix.*» «*On ne peut pas avoir un tarif social sur l'eau en fonction de la composition familiale du foyer et de ses revenus, contrairement à l'énergie*», faisait également remarquer l'adjoint en charge de l'environnement, Hervé Coudière. «*Les Senlisiens apprécieront si c'est social ou pas*», concluait Henri Dutray.

Seules deux conseillères de l'opposition se sont d'ailleurs abstenues, les quatre autres approuvant cette délibération.